

Bureau Fédéral

Réunion des samedi 9 et mercredi 13 avril 2022

Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT – Président

Mmes Agnès FAUCHARD, Carole FORCE (le mercredi), Nathalie LESDEMA (le mercredi), Stéphanie PIOGER et Frédérique PRUD'HOMME (le mercredi).

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON (le mercredi), Yannick OLIVIER et Alain SALMON (le mercredi)

Excusés : Mmes Carole FORCE (le samedi), Nathalie LESDEMA (le samedi) et Frédérique PRUD'HOMME (le samedi)

MM. Gérald NIVELON (le samedi), Alain SALMON (le samedi)

Invités : Mme Marie-Christine ROUARD (le samedi)

MM. Bernard MAHIEUX (le mercredi), Arnaud PETITBOULANGER (le mercredi) et Paul-André TRAMIER (le mercredi)

Assistent : Mmes Catherine BARRAUD, Amélie MOINE et Léa DUMAS

MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Tahar ASSED, Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS

N°	Annexes
1	Annexe 01 - 2022-04-09 BF 3x3 Offres Basket 3x3 en France VFIN - 2 tableaux
2	Annexe 02 - 2022-04-09 BF 6-DAJI Présentation DAJI VFIN
3	Annexe 03 - 2022-04-09 BF 7-3x3 Répartition territoriale Opens Plus JL et SL 2022- VFIN
4	Annexe 04 - 2022-04-09 BF 7-3x3 Principes règlementaires coupe de france entreprise 2022-VFIN
5	Annexe 05 - 2022-04-09 BF 7-3x3 Bilan semaine olympique et paralympique 2022-VFIN
6	Annexe 06 – 2022-04-09 BF 7-3x3 PROPOSITIONS COMMISSION AVRIL 2022 CF 3X3 - VFIN
7	Annexe 07 - 2022-04-09 BF 4-PCT-PrésentationBF-VFIN
8	Annexe 08 - 2022-04-09 BF 4-PCT-PSF2022-Note de cadrage 2022-VFIN
9	Annexe 09 - 2022-04-09 BF Secrétaire Général VFIN
10	Annexe 10 - 2022-04-09 BF 2-PFE Présentation CFT-OFF-CFDA-CFE VFIN
11	Annexe 11 - 2022-04-09 BF Play In - Presentation Contrat de franchise- VFIN
12	Annexe 12 - 2022-04-09 BF 3-Marque Présentation Cahier des charges Evènementiel 2022- VFIN
13	Annexe 13 - 2022-04-09 BF Ligue de Développement des Pôles Refonte des poules SHD VFIN
14	Annexe 14 - 2022-04-09 BF 4-PCT-Complément Bureau Fédéral VFIN
15	Annexe 15 - 2022-04-09 BF 1-HNC Point général VFIN
16	Annexe 16 - 2022-04-09 BF 1-HNC Règles de participation NM1 - Remplacements - Joker Médical VFIN
17	Annexe 17 - 2022-04-09 BF 5-CF5x5 Fin de saison 2021-2022 - Cas COVID-19 - VFIN
18	Annexe 18 - 2022-04-09 BF 5-CF5x5 Modifications règlementaires (Saison 2022-2023) - VFIN
19	Annexe 19 - 2022-04-09 BF 5-CF5x5 Modifications règlementaires CDF U15 Elite et U18 Elite (2022-2023) - VFIN

20	Annexe 20 - 2022-04-09 BF 5-VxE Commissions Mixtes FFBB-FFSA et FFBB-FFH - Labels VFIN
21	Annexe 21 - 2022-04-09 BF 5-VxE Annexe labels du 05-03 au 31-03-2022 VFIN

Samedi 9 avril 2022

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux participants et en particulier à Mme Marie-Christine ROUARD représentant notre partenaire Caisse d'Épargne qui nous accueille dans ses locaux de Metz pour cette réunion.

Marie-Christine ROUARD est ravie d'accueillir le Bureau Fédéral et le remercie de l'avoir conviée à assister à cette réunion. Elle excuse le Président de la Caisse d'Épargne qui est retenu par d'autres engagements professionnels et ne peut être présent.

La Caisse d'Épargne Grand Est a fait l'acquisition d'un terrain mobile de 3x3 afin d'organiser un tournoi destiné aux salariés de la société. Il sera ensuite offert à la Ligue Régionale Grand Est à l'issue de l'évènement.

2. Présidence

a. Point au national et à l'international

Jean-Pierre SIUTAT :

- Point à l'international
 - Le Final 4 de l'Euroleague Féminine se déroulera à Istanbul du 8 au 10 avril 2022.
 - Concernant l'attribution de l'organisation du Championnat d'Europe 2025, 4 pays sont en lice : la Lettonie, Chypre, la Finlande et l'Ukraine. Une solution de repli sera proposée en cas de défection de l'Ukraine.
Il apprécie que l'on puisse permettre à de « petites nations » d'organiser de tels évènements, cela leur permet de promouvoir le basket sur leur territoire.
- Point au national
 - Il regrette que le sport n'ait pas une place plus centrale dans les sujets abordés par les candidats aux élections présidentielles. Trois d'entre eux ont été reçus au siège du CNOSF afin d'échanger avec eux concernant les propositions du Comité National Olympique.

b. 90 ans FIBA et 90 ans FFBB

Jean-Pierre SIUTAT : cette année est particulière car la FIBA fêtera ses 90 ans. Plusieurs évènements seront organisés pour l'occasion. Nous fêterons également les 90 ans de la FFBB, il propose de les célébrer lors d'un match à l'Accor Arena. Il propose également accueillir un Bureau FIBA Europe (novembre-décembre 2022).

Raymond BAURIAUD : un article sera publié dans le magazine fédéral ainsi que dans la Gazette.

c. JOP Paris 2024 (Site du 1^{er} tour)

i. Point à date

Jean-Pierre SIUTAT fait un point sur la polémique concernant l'attribution du site dans lequel se déroulera la première phase du basket durant les Jeux Olympiques de Paris 2024.

d. Réfugiés ukrainiens

Jean-Pierre SIUTAT : en accord avec la FIBA, la FFBB a décidé, lors d'une réunion exceptionnelle du Bureau Fédéral qui a eu lieu le lundi 28 mars, d'autoriser les joueurs ukrainiens à évoluer dans les championnats départementaux, pré-régionaux et jeunes. Une [note a été diffusée sur eFFBB](#) sur ce sujet. Cela répond à une forte demande des clubs, ligues et comités.

Jean-Pierre HUNCKLER : notre assureur a fait un geste en permettant de les assurer gratuitement, rendant ainsi leur prise de licence complètement gratuite.

e. Opérations 5000 terrains :

i. Point à date

Matthieu SOUCHOIS : une convention entre la Fédération et l'ANS a été signée. Un fichier regroupant plus de 600 projets répartis sur 350 sites nous a été transmis. Ce document étant important, son exploitation a pris du temps. Un retour sera fait aux Ligues afin qu'un suivi puisse être effectué pour tous les dossiers relevant du niveau territorial. A cet effet, un COPIL sera mis en place par région. Ils seront réunis environ une fois par mois et étudieront les demandes qui relèvent de l'opération 5000 terrains et/ou du Fonds Infra.

Il a été demandé aux chargés de développements de clubs de travailler avec chaque club sur la partie animation et exploitation de ces espaces de pratique.

Il signale que beaucoup de projets peuvent se réaliser en 2023 ou 2024 mais nous n'avons que peu de visibilité sur ce qui se fera en 2022. De plus, il regrette un manque d'information concernant le reporting prévu concernant les validations au niveau régional.

Stéphane KROEMER : l'ensemble des terrains va être recensé et cette liste sera transmise à l'ANS, aux Ligues Régionales, aux DRAJES et aux Présidents de CROS et CRDS. Des visios seront également organisées avec les Ligues. Un contact doit être établi avec les Collectivités Locales qui vont être porteuses.

Matthieu SOUCHOIS : un outil à destination des clubs est en cours de création, leur permettant de consulter les données concernant leur commune. Un travail est en cours avec l'ANDES afin de rédiger un guide commun à destination des élus locaux et des clubs. La publication est prévue pour le mois d'octobre.

Marie-Christine ROUARD : la Caisse d'Epargne a été sollicitée par quelques collectivités sur ce sujet. La Caisse d'Epargne Grand Est est disposée, dans certains cas, à accompagner les structures qui le souhaitent dans leur projet. Elle rappelle que la Caisse d'Epargne est historiquement la banque des collectivités.

Jean-Pierre SIUTAT : un courrier cosigné par la Caisse d'Epargne Grand Est et la Fédération sera rédigé dans ce sens.

Yannick OLIVIER : dans les Pays de la Loire, la Caisse d'Epargne a aidé au financement de terrains.

f. Stratégie 3x3 :

i. Point à date

Jean-Pierre SIUTAT présente les offres 3x3 en France (voir l'annexe 1) :

5 piliers performance, dont les tournois FIBA ou considérés par la FIBA, qui permettront à la France de gagner des points puis des places au ranking mondial et donc une meilleure probabilité de se qualifier pour les grandes compétitions.

5 piliers territoriaux ciblant pratiquants, entreprises, clubs, équipes et autour d'un ranking national.

Il signale que la Fédération est toujours à la recherche d'un site pouvant accueillir un Challenger et Women Serie cette saison. Il rappelle que les pays organisateurs de Challengers peuvent bénéficier de wild cards pour leurs joueurs afin de les faire participer à des tournois internationaux, leur permettant ainsi de collecter des points pour monter dans le ranking FIBA.

Alain CONTENSOUX : la FFBB va créer une équipe professionnelle de 3x3 qui aura besoin obligatoirement de ces wild cards.

La FIBA fera un classement des joueurs au 1^{er} janvier 2022 et les meilleurs auront des places garanties sur des Masters de la saison 2023. Le cut de 2023 sera déterminant pour la qualification aux Jeux Olympiques de 2024 sans passer par le TQO.

Jean-Pierre HUNCKLER : la Police Nationale est intéressée par l'organisation d'un tournoi inter police 3x3 dans les Hoops Factory, sachant qu'il y a déjà une équipe de la police Nationale dans le tournoi de Basket Entreprise. Il rappelle que les entreprises sont le 3^{ème} pilier territorial de l'offre basket 3x3 en France.

ii. Visio-conférence du 12 avril 2022

La présentation de la stratégie 3x3 sera faite lors de cette visioconférence.

g. Fondation sous égide : Fondation du Sport Français x FFBB

Jean-Pierre SIUTAT a rencontré Thierry BRAILLARD, Président de la Fondation du Sport Français au sujet de la création d'une fondation sous l'égide de la Fondation du sport Français. Elle sera un bon outil de la Fédération pour l'accompagnement et le développement d'actions menées dans le cadre social.

Pascal GOUDAIL a reçu Coralie ARRONDEAU, Directrice Générale Adjointe de la Fondation du Sport Français, qui peut nous aider à gérer cette fondation et trouver des fonds et du mécénat. L'avantage de placer cette fondation au sein de la Fondation des Sports Français est que cela décharge la Fédération de toute une partie du travail administratif. Cependant, il faudra bien spécifier l'objet de la fondation car nous aurons des comptes à rendre à la Fondation des Sports Français.

Marie-Christine ROUARD : la Caisse d'Epargne dispose d'une fondation et d'un fonds de dotation permettant de financer des actions à but social ou de mécénat. A titre d'exemple, la Caisse d'Epargne est le principal mécène du Centre Pompidou Metz.

Le Bureau Fédéral autorise la création d'une Fondation sous l'égide de la Fondation du Sport Français.
--

h. Organisation de travail :

i. Outil collaboratif MeisterTask

Thierry BALESTRIERE : à l'issue des réunions de Bureau Fédéral, les directeurs de pôles se verront attribuer un certain nombre de tâches, par le Directeur Général, dans MeisterTask. Les Vice-Présidents seront notés comme « observateurs » de ces tâches concernant les pôles qui leur sont rattachés.

Seul l'encadrement opérationnel aura une licence MeisterTask.

3. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Point général

Stéphanie PIOGER : suite à la sonnette d'alarme tirée par Nathalie LESDEMA lors du dernier Bureau Fédéral et à la remontée des territoires concernant l'augmentation des incivilités commises par des parents ou supporters, elle propose de déplacer la charte de l'animation et du supporter actuellement incluse dans le Titre XI du haut niveau des clubs, dans le nouveau titre VI des règlements généraux « Intégrité des compétitions sportives » (voir l'annexe 2).

Validation du Bureau Fédéral.

Elle fait un point sur le webinaire organisé par la Commission Contrôle de Gestion qui s'est déroulé le samedi 2 avril (voir la suite de l'annexe 2).

b. Proposition de rétroplanning pour déclinaison loi gouvernance

Stéphanie PIOGER présente une proposition de rétroplanning afin de décliner la nouvelle loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France sur l'ensemble du territoire. En effet, cette dernière implique des modifications des statuts de la fédération mais également des statuts-types des Ligues Régionales et Comités Départementaux (voir la suite de l'annexe 2).

Validation du rétroplanning par le Bureau Fédéral

c. Calendrier de la licence : Principes

Jean-Pierre SIUTAT remercie les services pour leur travail en collaboration avec notre assureur sur ce dossier.

Il souligne que la Fédération ne souhaite pas remettre en cause le principe de l'établissement de la licence sur l'année sportive, cette dernière étant toujours délivrée pour la période du 1^{er} juillet au 30 juin. Cependant, les licenciés ayant souscrit l'assurance individuelle Accident lors de la prise de leur licence verront leur couverture prolongée jusqu'au 31 août dans le cadre d'une pratique non compétitive 5x5 ou compétitive 3x3 (voir la suite de l'annexe 2).

Validation du Bureau Fédéral

Jean-Pierre HUNCKLER : c'est la 2^{ème} fois que l'assureur va plus loin que ce qui est stipulé dans notre contrat. En effet, les prix des cotisations ont baissé de 15 à 20% pour une couverture complémentaire. Il rappelle que l'assureur prend à sa charge l'assurance des licenciés ukrainiens réfugiés. Il les remercie pour ces actions spécifiques.

Il souhaite que les territoires relaient ce message afin d'inciter leurs licenciés à prendre l'assurance proposée lors de la prise de licence.

Thierry BALESTRIERE : l'impact de cette mesure sur notre Système Informatique sera étudié avec les services concernés.

d. Modifications réglementaires

Stéphanie PIOGER propose des modifications réglementaires qui concernent l'article 412 des règlements généraux relatif aux transferts internationaux (voir la suite de l'annexe 2).

Validation du Bureau Fédéral

Le Bureau valide également la proposition d'ajouter une pénalité de 100€ en cas d'absence de réponse à la Fédération dans le cadre d'un refus de délivrance d'une lettre de sortie.

Stéphanie PIOGER présente des statistiques concernant les fautes techniques (voir la suite de l'annexe 2). Face à la surcharge de dossiers, ce qui fait écho aux problèmes d'incivilités relevés précédemment, une réflexion est en cours concernant le traitement des fautes techniques.

Suite à la publication de la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République et dans la continuité de la loi du 2 mars 2022, l'obligation d'honorabilité a été étendue aux arbitres et juges, et tout intervenant auprès de mineurs au sein d'un Etablissement d'Activités Physiques et Sportives (EAPS), elle informe le Bureau Fédéral d'une actualisation de l'article 401.9 des règlements généraux ainsi que de l'annexe 1 relative aux infractions du règlement Disciplinaire Général.

Validation du Bureau Fédéral

Stéphanie PIOGER : rappelle le principe de l'autorisation à participer, plus particulièrement pour les joueuses évoluant au sein des championnats HNC. Elle propose ensuite les modifications réglementaires suivantes (voir la suite de l'annexe 2) :

- Modification de l'article 1119 des Règlements Généraux : Acter le principe que le médecin de la LFB vérifie seulement que l'ensemble des examens et questionnaires requis ont été effectués (uniquement un contrôle « administratif »).

Validation du Bureau Fédéral

- Modification de l'article 1120 des Règlements Généraux : Prévoir une annexe au Règlement Médical qui reprend les pièces constitutives du dossier médical envoyé chaque année par la LFB aux clubs.

Validation du Bureau Fédéral

- Modifications du règlement médical :
 - Prévoir dans le règlement médical une disposition qui reprend l'article A.231-5 du code du sport afin d'informer les clubs
 - Préciser que l'annexe du Règlement médical s'applique à tous les sportifs professionnels salariés

Validation du Bureau Fédéral

e. Stratégie nationale

Stéphanie PIOGER fait un point sur l'avancement des travaux en coordination avec la LNB concernant la convention de Subdélégation qui prévoira notamment les modalités de la contribution de la Ligue à la stratégie Nationale de la Fédération ainsi que le calendrier des prochaines actions menées (voir la suite de l'annexe 2).

f. Modification des structures

i. Dérogation Union Fémina Wasquehal / ESBVA

Stéphanie PIOGER présente une demande de création d'une union entre les clubs Wasquehal Feminin B et Villeneuve d'Ascq ESB. Ces deux clubs souhaitent en outre engager une équipe en U15F Elite et une équipe en U15F Région au sein de l'union (voir la suite de l'annexe 2).

Elle propose :

- De refuser d'engager deux équipes en U15F
- De refuser d'engager une équipe en U15F région
- De valider le projet de créer une union autour d'une équipe évoluant en U15F Elite

Une discussion s'engage.

Validation de la proposition par le Bureau fédéral
--

g. Conciliation

i. Andrézieux Bouthéon

Le conciliateur du CNOSF a proposé d'accepter la candidature d'Andrézieux à l'accession en 2^{nde} division professionnelle pour la saison 2022-2023.

Stéphanie PIOGER propose d'accepter la proposition du conciliateur.

Validation du Bureau Fédéral.

Jean-Pierre SIUTAT a eu des informations concernant la gestion par la Ligue Bourgogne Franche-Comté des candidatures des U15 et U18 qui auraient été traitées sans concertation avec les territoires. Il s'agirait notamment de rendre une place. Une communication sera faite aux Ligues afin de leur rappeler le souhait de la Fédération de voir les attributions de places se faire en bonne entente entre les Ligues, les Comités et les Clubs, comme cela est fait dans la majorité des territoires.

La LNB avait décidé lors d'une Assemblée Générale visant à réformer le basket professionnel, en accord avec la FFBB, de réduire la 1ère division professionnelle de 18 à 16 équipes à compter de

la saison 2023-2024. Certains clubs souhaitent remettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale. C'est pourquoi, aujourd'hui, la LNB saisit la Fédération afin de savoir si elle maintient sa position.

Le Bureau Fédéral confirme le passage à 16 équipes en 1^{ère} division professionnelle à compter de la saison sportive 2023-2024

4. Délégation 3x3

a. Répartition territoriale

Yannick OLIVIER présente la carte des Open Plus 2022 mixtes, masculins et féminins Superleague et Juniorleague (voir l'annexe 3).

Toutes les régions accueillent au moins un évènement.

b. Principes règlementaires

Il présente le cahier des charges de la Coupe de France 3x3 Entreprise (voir l'annexe 4). Il souligne que les finales auront lieu à la Hoops Factory de Lille, le week-end de l'ascension les 26-27-28-29 mai 2022. Il rappelle qu'il s'agit d'un championnat fédéral, même si c'est une collaboration avec les Hoops Factory, qui appartiennent à la Fédération via sa société Play In.

La Fédération abonde davantage financièrement pour cette première édition afin de lui permettre de prendre l'ampleur voulue.

Jean-Pierre SIUTAT : souhaite que chaque évènement ait le même cahier des charges, avec une même charte graphique, un même niveau de qualité, etc.

Faire une dérogation pour l'utilisation d'une salle non homologuée ?

c. Bilan de la semaine olympique et paralympique

Agnès FAUCHARD présente le bilan de la Semaine Olympique et Paralympique 2022 (voir l'annexe 5). Cet évènement entre dans le programme de l'Education Nationale et concerne tous les niveaux de la maternelle à l'université. La FFBB est l'une des seules fédérations à proposer des animations sur le territoire. Elle souligne que ces chiffres sont ceux d'une année particulière due au COVID, l'objectif est de multiplier par 10 le nombre de participants l'année prochaine.

C'est l'opportunité de créer des passerelles entre nos clubs et le monde scolaire.

Yannick OLIVIER : Un travail d'accompagnement est fait par le Pôle 3x3 ; notamment pour ce qui est de la gestion des homologations demandées par les établissements scolaires ainsi que sur la mise en place de formations spécifiques.

d. Opération Un club / un tournoi

Yannick OLIVIER : nous souhaitons organiser des « journées 3x3 » (voir l'annexe 6), cela se faisait dans certains lieux. La Fédération souhaite mettre en place l'opération « un club, un tournoi », type challenge entre avril et fin septembre, avec un système de récompenses permettant de valoriser le travail des meilleurs Comités.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral souhaite qu'une journée du 3x3 soit mise en place, à l'image de la journée Fête de la Musique. Une proposition sera faite lors du prochain Comité Directeur.

e. Club des ambassadeurs.

Yannick OLIVIER : présente le principe du Club des Ambassadeurs (voir la suite de l'annexe 6). L'objectif étant de promouvoir le 3x3 sur le territoire et de former de nouveaux ambassadeurs.

5. Délégation Clubs & Territoires

a. Point général

Pierre DEPETRIS annonce les dates des prochaines réunions des commissions Territoires, Clubs, Société & Mixités, Collectivités Territoriales et Infra, Equipements et PSF (voir l'annexe 7).

b. Collectivités Locales et Infra

Stéphane KROEMER fait un point sur les plans « Playgrounds » Métropoles puis un bilan des Journées d'Etudes Nationales de l'ANDIISS 2022 qui ont eu lieu à St Brieuc (voir la suite de l'annexe 7).

Il présente ensuite deux propositions de projets qui entrent dans le cadre du Plan Infra (voir la suite de l'annexe 7) :

- Création de deux terrains à Limoges (87)

Validation du Bureau Fédéral

- Création d'un terrain à Bourgoin Jallieu (38)

Validation du Bureau Fédéral

- Rénovation et transformation du terrain de Trégueux en terrain 3x3 (22)

Validation du Bureau Fédéral

Il présente ensuite deux demandes de prise en charge reçues :

- Une école a formulé une demande pour la rénovation des poteaux situés dans la cour.

Une discussion s'engage.

Les membres du Bureau Fédéral craignent qu'accepter cette demande n'entraîne d'autres demandes que la Fédération ne pourra pas financer.

Refus du Bureau Fédéral

- Transformation d'un terrain mobile en terrain fixe en Bourgogne Franche-Comté. Ce terrain est loué par la Ligue aux clubs qui souhaitent l'utiliser.

Une discussion s'engage.

Le président de la ligue sera contacté afin de lui rappeler que les terrains qui ont été fournis par la fédération aux Ligues Régionales n'ont pas vocation à être loués mais à être mis à disposition des clubs qui le souhaitent et être déplacés sur le territoire.

Refus du Bureau Fédéral

c. Territoires

Pierre DEPETRIS présente un bilan des entretiens annuels des Ligues qui se sont déroulés entre le 22 février et le 17 mars 2022 (voir la suite de l'annexe 7).

Jean-Pierre SIUTAT est surpris de constater que seules 3 Ligues Régionales ont un plan de développement à jour. Une réunion en visio conférence pourra être organisée avec les présidents de Ligues concernés afin de les aider s'ils rencontrent des difficultés.

Thierry BALESTRIERE : un projet ne concerne pas que le président, or, dans les représentants de Ligues les Présidents sont les seuls élus présents aux réunions.

Pierre DEPETRIS : un groupe de travail a été mis en place, avec le Comité du Cantal afin de réfléchir au développement du 3x3 en milieu rural.

Il a eu un entretien avec le Comité de l'Essonne concernant les difficultés rencontrées par ce comité concernant son dossier PSF afin de l'aider à l'améliorer.

d. Outre-Mer et Corse

Pierre DEPETRIS : une visio a eu lieu avec la fédération de Tahiti concernant le renouvellement de la convention de l'Olympiade 2024 qui est échue depuis décembre 2020.

La FIBA verse à cette fédération une aide financière et a demandé que la FFBB passe à 11 000€ le montant de son aide, sachant que 6 000€ sont dédiés au paiement des charges sociales du CTF de Tahiti, le reste étant alloué au développement.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite que le Trésorier étudie ce sujet. Il est nécessaire d'avoir un salarié à plein temps sur ce territoire pour y développer le basket.

Pierre DEPETRIS

va recevoir le Président de la Ligue de Martinique ainsi que de jeunes arbitres à partir de lundi, dans le cadre d'un échange d'arbitres.

e. Société et Mixités

Pierre DEPETRIS présente un point général à date de la campagne Label FFBB Citoyen MAIF, le Trophée Femmes sur Tous les Terrains et Un Basket sans Violence (voir la suite de l'annexe 7).

Jean-Pierre SIUTAT : le nouveau contrat de délégation va nous pousser à trouver davantage de femmes dirigeantes. Il y en a dans les territoires, il n'est pas normal que les Ligues Régionales et Comités Départementaux déposent si peu de dossiers « Femmes sur tous les terrains ».

Yannick OLIVIER : les critères d'attribution du Trophée sont peut-être trop restrictifs. Peut-être devons-nous les revoir.

Pierre DEPETRIS expose la proposition d'une charte « un Paris pour 2024 » (voir la suite de l'annexe 7). Le CD69 l'a mise en place sur certains de ses événements, elle est donc applicable.

Un travail doit être fait avec Yannick OLIVIER afin que cela soit intégré au cahier des charges type des événements de la fédération.

f. PSF 2022

Pierre DEPETRIS propose la liste des sous commissions Régionales PSF.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral ne souhaite pas que des Présidents de Ligues Régionales soient instructeurs. Cette liste sera modifiée et représentée lors de la réunion de mercredi soir.

Pierre DEPETRIS présente l'enveloppe 2022 (voir la suite de l'annexe 7) puis la note de cadrage (voir l'annexe 8).

Validation du Bureau Fédéral

6. Secrétariat Général

a. Réunions de Zones – Bilan

Thierry BALESTRIERE expose un bilan des réunions de zones (voir l'annexe 9). Les participants ont apprécié de se retrouver en présentiel pour ce type de réunion.

b. Visioconférence Post-Comité Directeur

Thierry BALESTRIERE : le format du Comité Directeur d'avril nous a poussé à supprimer le Conseil des Présidents de Ligues et les élections présidentielles d'avril nous ont amenés à annuler le Séminaire des Présidents de Ligues et Comités prévu initialement à l'issue du Comité Directeur.

Jean-Pierre SIUTAT : ce séminaire que nous avons l'habitude de faire sur le dimanche des Coupes de France ne peut avoir lieu cette année. Il est souhaitable qu'une visioconférence soit organisée afin d'informer les Ligues Régionales et Comités Départementaux des grandes décisions prises par le Comité Directeur. Elle sera positionnée en mai, à l'issue des élections.

c. Modification de la commission 3x3

Thierry BALESTRIERE propose d'ajouter un membre à la Commission Fédérale 3x3

Validation du Bureau Fédéral

7. Délégation Formation & Emploi

a. Point Général

Christian AUGER : lors de sa réunion du 12 février 2021, le Bureau Fédéral avait décidé que la Fédération percevrait une somme de 15€ par inscription aux Brevets Fédéraux. Cependant, ce dispositif n'a pas été mis en place et aucune communication n'a été faite auprès des Ligues Régionales et Comités Départementaux.

Il propose de ne pas l'appliquer pour cette saison et d'attendre l'évaluation de l'impact et du poids administratif qui doit être conduite suite à la mise en place des Brevets Fédéraux.

Validation du Bureau Fédéral

Il s'interroge également sur la pertinence de n'appliquer cette contribution qu'aux seuls brevets fédéraux, sachant qu'elle est destinée, notamment, à financer la future nouvelle plateforme d'E-learning qui sera utilisée pour d'autres formations pour toutes les familles, comme c'est le cas actuellement avec SportEEF.

Enfin, une réflexion plus globale doit être menée sur les liens entre la fédération et les IRFBB ainsi que sur le modèle économique qu'il faudra mettre en place.

Christian AUGER : concernant le CQP, le Ministère a délivré un avis favorable à notre référentiel, notamment sur son volet sécuritaire. Il doit à présent être validé par France Compétence. Il demande ce que l'on fera des personnes en formation si le CQP ne devait pas être renouvelé.

Alain CONTENSOUX : nous avons besoin de réfléchir à ce sujet. Nous ne sommes pas la seule fédération dans cette situation, d'autres sont également en attente d'informations sur les DE, DES et CQP. Une réflexion est en cours avec Tahar ASSED et les techniciens sur l'évolution des choses qui nous permettent de développer une économie générale autour de la formation.

Jean-Pierre SIUTAT : une communication doit être faite auprès des personnes inscrites à la formation. Il faut être transparent sur ce dossier.

Christian AUGER présente un point général des dossiers en cours suivis par le pôle Formation et Emploi (voir l'annexe 10).

René KIRSCH : a assisté à la réunion de bilan JIG/MIG avec les IRFBB le 23 mars 2022. Les Ligues Régionales ont plébiscité le dispositif. Quelques aménagements seront faits. Cette réunion était très constructive. Une autre réunion sera organisée à Limoges, durant laquelle seront mises en œuvre les améliorations tant sur le plan sportif, que sur celui de la formation.

Christian AUGER : la date du séminaire des IRFBB initialement prévue en mai entre en conflit avec celle du séminaire des Cadres d'Etat. Il propose donc de décaler le séminaire des IRFBB aux 9 et 10 juin 2022.

Validation du Bureau Fédéral

b. Commission Fédérale des Officiels

Christian AUGER propose le nouveau responsable Evaluations ERO Centre Val de Loire.

Validation du Bureau Fédéral

Il présente ensuite un tour d'horizon des différentes activités du service, puis des anomalies concernant les statisticiens (voir la suite de l'annexe 10).

Christian AUGER : Arnaud PETITBOULANGER sera présent mercredi pour la 2^{ème} partie de ce Bureau Fédéral et proposera les mesures applicables en 2022/2023 dans le cadre du plan Officiels 2024 et du pacte #TousEngagés qui remplacera l'actuelle charte des officiels.

c. Services civiques – Principes de gestion

Christian AUGER : nous avons sur 2022 un reliquat de 100 missions à attribuer. Nous en avons distribué 37. Mi-avril un nouvel appel à candidatures sera lancé jusqu'à fin mai pour un début de mission au plus tôt au 1^{er} septembre 2022.

Jean-Pierre SIUTAT : ce sujet a été abordé avec d'autres présidents de fédérations qui sont également en difficulté et qui ont du mal à attribuer leurs services civiques.

Christian AUGER : nous avons interrogé les Ligues Régionales quant au mode de gestion des services civiques. A ce jour, seules 7 ont répondu. Sur ces 7, 5 ne veulent pas s'en occuper. Ce point sera abordé lors du prochain Comité Directeur en présence des Présidents des LR.

8. Trésorerie

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER : les services travaillent actuellement sur les bilans du Comité d'Organisation, de France Basket Promotion et de Play In. Ce matin nous étions à 649 310 licenciés, soit 25,4% de progression par rapport à la même date l'année dernière, ce qui devrait nous permettre de terminer la saison de façon positive.

Le cashflow remonte normalement : les rentrées d'argent reviennent de manière régulière, nous avons des partenaires fidèles qui règlent les factures établies à échéance.

Comme demandé par le Bureau Fédéral, une nouvelle lettre recommandée a été envoyée à l'ES Gardonne par le service juridique concernant les paiements à hauteur de 11 000€.

Le bilan financier sera sans doute moins sombre que le budget prévisionnel présenté lors de l'Assemblée Générale de Pau.

b. Analyse des coûts cumulés des engagements

Il présente une simulation des frais d'engagements incluant les frais liés à la formation des arbitres.

Jean-Pierre SIUTAT : ces frais auraient de toute façon été payés par les clubs au moment de former leurs arbitres. Ici, ils sont simplement incorporés aux frais d'engagements et lissés sur l'ensemble des clubs.

Jean-Pierre HUNCKLER : le tableau demandé en réunions de zones permettant aux structures de faire leur budget en saisissant le nombre de licenciés, par rapport au socle de la fédération, est finalisé. Il sera diffusé dès qu'il aura été validé par les services en charge du VxE.

9. Délégation Marque

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER : vendredi prochain se tiendra la première réunion du musée.

Raymond BAURIAUD :

- Cette réunion aura lieu en présentiel à la Fédération et comprendra une visite du lieu où sont stockées les œuvres et où elles vont être traitées. L'ensemble des process sera défini lors de cette réunion.
- Entre le 9 avril et le 9 mai auront lieu les Centres Génération Basket, organisés sur 29 sites, avec notre partenaire GRDF.
- Un travail est en cours sur les Play Offs LFB. Ils seront diffusés à la télévision. Un accord a été finalisé entre la FFBB et l'ANS pour une diffusion sur Sport en France. Nous aurons également 3 magazines télé spécifiques à la Ligue Féminine.
- Une aide de la Fédération a été apportée au club de Bourges afin que la finale de la Coupe d'Europe soit diffusée.
- Une opération avec un partenaire média Sport Féminin sera mise en place afin de valoriser la LFB à la fin de la saison et lors de la reprise en octobre.
- Du 23 au 27 juin à Anvers aura lieu la Coupe du Monde de Basket 3x3 pour laquelle la Caisse d'Epargne est associée avec la FFBB. Des packages supporters et médias seront proposés.
- Les finales de la Coupe de France se dérouleront dans 2 semaines. Nous avons reçu de belles commandes de la part des clubs, dont Basket Landes. Plus de 13 500 places se sont écoulées.

Pour ces Finales, nous avons un partenariat important avec RMC et L'Equipe, qui les diffusera en direct, et une réflexion est en cours concernant une diffusion sur la chaîne Twitch de la Fédération afin de toucher un public qui ne suit pas les médias traditionnels.

- Le contrat avec Suzuki a été renouvelé la semaine dernière. Une activation sera lancée par Suzuki : le Hoops Tour Suzuki qui se déroulera dans 12 concessions Suzuki en France.
- La Fédération participe jeudi prochain à un concours graphique organisé par la Caisse d'Epargne afin de sélectionner des artistes liés au 3x3.
- Il a participé à une réunion avec la LNB afin de savoir si les accords entre Beln et la LNB pouvaient perdurer la saison prochaine. Des discussions sont en cours.
- Il a participé au Sportem, le salon européen du marketing sportif, durant lequel il a fait une présentation sur la diversification des revenus des détenteurs de droits. L'Olympique Lyonnais et la marque OL étaient également représentés. Raymond BAURIAUD a été impressionné par le développement de la marque OL en France mais également à l'étranger, tant en football qu'en basketball, concernant les académies privées et toutes leurs activités de diversification.
- La Fédération est membre de l'Association de Protection des Programmes Sportifs qui lutte contre le streaming illégal et le piratage de rencontres sportives. Le CSA a été réformé et est devenu l'ARCOM qui a identifié des sites qui ont été réprimandés récemment. Une négociation va s'entamer entre l'Association Française des Télécoms, les Fournisseurs d'Accès à Internet, et les détenteurs de droits (dont nous) qui ont demandé que l'Etat légifère pour supprimer l'accès à des sites proposant des diffusions illégales de contenus. Or, les Fournisseurs d'Accès à Internet ont fait le nécessaire et à présent sont en train de lister les coûts correspondants pour les facturer aux détenteurs de droits.

b. Hoops Factory – Présentation du contrat de franchise

Jean-Pierre HUNCKLER expose les modalités du contrat de franchise des Hoops Factory (voir l'annexe 11).

L'exclusivité territoriale ne s'appliquera pas à l'Île de France. Lors du renouvellement du contrat, le franchisé reversera 50% des droits d'entrée et la redevance du chiffre d'affaires évolutif repartira de 3 à 7%. Notre priorité est le marché français, mais si cela marche bien, on pourra l'exporter.

Validation du Bureau Fédéral

c. Evènements – Principes du cahier des charges

Yannick OLIVIER présente un cahier des charges évènementiel qui serait commun à tous les évènements fédéraux (voir l'annexe 12). Ce document a été élaboré en concertation avec les directeurs de pôles ou élus référents des pôles qui organisent des évènements.

Une charte graphique commune à tous les cahiers des charges devra être mise en place.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle les raisons de la création de ce cahier des charges type

- L'argent public va se raréfier, nous devons optimiser nos interventions sur les territoires, notamment vis-à-vis des régions. Quand les uns et les autres organisent des évènements, ils sollicitent les mêmes personnes. On peut imaginer de grands principes :
 - Sur nos évènements nationaux, n'avons-nous pas intérêt à mutualiser d'autres évènements ?
 - Faire en sorte que les territoires s'approprient les calendriers nationaux et s'en servent comme moyen de promotion en y greffant leurs évènements.
- Donner une cohérence aux évènements que l'on organise et harmoniser les standing et structururations d'un évènement à l'autre.

Un cahier des charges type sera présenté lors du prochain Bureau Fédéral.

10. Direction Générale / Direction Technique

a. Point général

Alain CONTENSOUX :

- Il salue le travail effectué par le secteur masculin du Pôle France Yvan MAININI dont les joueurs se sont qualifiés pour les finales de l'Euroleague Jr. Ils ont également remporté 2 matchs en 2^{ème} phase de NM1, soit 8 victoires au total. C'est le fruit de la politique menée par Jacques COMMERES.
- Il présente les dernières arrivées et départs de salariés à la Fédération.
- Suite à l'audit RH qui a eu lieu, un séminaire des Directeurs de Pôles et Chefs de Services s'est déroulé. Cela a permis de présenter les projets phares de la Fédération, les chefs de services étant très informés des dossiers concernant leur pôle, mais moins de ceux concernant les autres. Une communication interne a été imaginée.
- Comme décidé lors du dernier Bureau Fédéral, une délégation de la Fédération se rendra au siège du CD67 entre le 19 et le 21 avril. Cette délégation se composera d'Amélie MOINE, Aurélie BIHAIS, Pascal GOUDAIL et Alain CONTENSOUX
- L'ANS valide notre stratégie Haute Performance sur le 3x3. Nous percevrons 500 000€ de plus que ce qui était prévu dans la convention de base.
- La Fédération Française de Tennis, avec le Paddle et l'Urban Tennis, pense à s'associer à la FFBB. Il a donc rendez-vous, avec Jérôme PRIGENT, au siège de la FFT le 14 avril prochain.
- Du 9 au 12 mai se tiendra le séminaire des cadres d'état. Ce sera une organisation un peu différente car nous avons voulu privilégier les temps d'échanges avec les cadres et les conseillers territoriaux sur la formation des joueurs et des cadres. Durant ce séminaire, interviendront Vincent COLLET, Jean-Aimé TOUPANE et Jean-Pierre HUNCKLER.
- Afin d'animer le réseau des Directeurs Territoriaux, Matthieu SOUCHOIS va organiser des séminaires qui leur seront destinés.
- Présentation du projet de refonte de la Ligue de Développement (voir l'annexe 13). Ce projet est le fruit d'une réflexion menée avec les DTR et Responsables de Zones et prend en compte les remarques concernant l'année 1 de la Ligue de Développement.
Un sondage a été réalisé auprès des techniciens afin de connaître leurs retours par rapport à cette ligue. Ils y sont très favorables à 98%. Cela a mis en évidence l'intérêt sportif de cette Ligue qui nécessitait cependant une refonte géographique.

Ce projet sera présenté au Comité Directeur pour validation.

- La création de l'équipe professionnelle 3x3 avance bien. Nous avons reçu 14 candidatures pour 6 places. Parmi les candidats, il y a de très jeunes joueurs à très forts potentiels. Il reste un gros travail juridique et fiscal à faire mais nous sommes dans le calendrier fixé. Il remercie Amélie MOINE et Pascal GOUDAIL pour leur travail sur ce dossier.
Cette équipe sera portée par l'association du CFBB. L'objectif est que cette équipe soit sur les différents tournois internationaux dès juin, afin de collecter le plus de points possible.

Jacques COMMERES :

- Succès du CFBB au tournoi qualificatif Euroleague junior à Varèse (1, 2 et 3 avril 2022) :
 - La qualification pour le tournoi final de l'Euroleague Junior à Belgrade en marge du Final four de l'Euroleague qui débutera le 19 mai est acquise
 - Il met en avant les qualités techniques des joueurs du CFBB. M. SPANOULIS, coach de l'équipe de Varèse a été très élogieux à l'égard de nos joueurs.
 - Pertinence de la compétition NM1 qui concourt à cette réussite.
- Travail en cours (groupe de travail autour des entraîneurs des équipes de France 3x3) sur la montée en puissance des contenus techniques et pédagogiques 3x3 vers les pôles espoirs et les Equipes Techniques Régionales. Faire monter en puissance l'entraînement spécifique 3x3.
Même si le tronc commun c'est le basketball, il faut aller vers plus de compétence des entraîneurs du 3x3 pour garantir la performance des potentiels repérés. C'est en lien avec le projet de professionnalisation.
- On est en phase de bouclage pour les équipes de France A Féminine et Masculine 5x5 pour 2022. Le travail est en cours sur l'effectif. Boris DIAW termine actuellement les visites de l'ensemble des joueurs (15) présents aux USA.
- Retour fait sur l'information qui vient de nous parvenir via les réseaux sociaux : forfait de Nicolas BATUM pour les compétitions de l'Equipe de France masculine pour l'été 2022.
- Féminisation des staffs : c'est un objectif prioritaire politique repris dans les actions du Pôle HN & de la DTBN. L'annonce des staffs des sélections nationales jeunes 5x5 et 3x3 sera faite la semaine prochaine.
 - 5 équipes de France féminines U15 à U20 F : on a positionné 6 assistantes coachs + 1 assistante en U16M
 - 4 (coachs ou assistantes coachs) dans les 4 sélections nationales féminines 3x3 (U17, U18, U21, U23) + 1 assistante coach qui doublera dans le secteur masculin 3x3.
 - 11 entraîneures au total en sélection nationale jeunes 5x5 et 3x3.
 - Volonté d'accueillir en stage d'observation des entraîneures potentielles afin d'élargir ce groupe d'entraîneures en lien avec les sélections nationales 5x5 et 3x3.
- Questionnaire vers les clubs LFB, LF2 (incluant les centres de formation et les centres d'entraînement) et vers le syndicat des joueuses pour un sondage de joueuses intéressées par une reconversion vers les métiers de l'entraînement.

Mercredi 14 avril 2022

1. Présidence

a. Ouverture

Jean-Pierre SIUTAT : suite aux élections, le CNOSF a diffusé un communiqué de presse appelant à faire barrage à Marine LE PEN et a proposé 3 actions :

- Diffusion d'une tribune des athlètes
- Le CNOSF et le CPSF ont diffusé une tribune
- Une tribune sera diffusée ce soir ou demain, signée par différents acteurs du sport, de façon tout à fait libre qui les engage en leur nom et non au nom de leur sport. Ce n'est pas engageant pour la Fédération. Jean-Pierre SIUTAT en sera signataire.

Jean-Pierre SIUTAT diffuse une présentation qui a été faite par Tony ESTANGUET au CNOSF. Les fédérations auront sans doute la possibilité d'acheter quelques billets en amont, mais à part cela, elles ne pourront pas acheter de billets en masse. De plus les billets ne seront pas chers et trouveront très vite preneurs. On risque de se retrouver dans une situation où nos licenciés ne pourront pas assister aux matchs de basket.

Le COJO souhaite que les fédérations aident à recruter les 45 000 volontaires. Nous devons donc relayer le message auprès de nos clubs, ligues et comités.

Catherine BARRAUD et Abou DIA font le lien avec le COJO sur ce dossier.

2. Délégation Clubs & Territoires

a. Commission Clubs

Gérald NIVELON présente des demandes d'affiliations (voir l'annexe 14)

- Affiliations d'associations type A1

Le Bureau Fédéral valide les 4 demandes d'affiliations à l'exception de celle de l'EBPLO BENEVOLES, l'objet de l'association n'étant pas en lien avec la pratique du basket

- Affiliation de sociétés type E2

Validation du Bureau Fédéral

Gérald NIVELON :

- Le E-CTC Tour touche à sa fin. Un bilan sera fait par la Commission.
- La Commission Fédérale Clubs va convier un échantillon de clubs 3.0 le 2 juillet pour une journée de travail à la Fédération. L'objectif sera de repérer les bonnes pratiques, les valoriser et les diffuser sur toute la France. Cela sera également l'occasion d'un temps d'échanges entre les clubs.
- 5 webinaires à destination des clubs sont disponibles sur Be Sport.

b. PSF – Composition des Sous-Commissions Régionales

Pierre DEPETRIS : proposition de modifier la composition des sous-commissions régionales (voir l'annexe 14).

Validation du Bureau Fédéral à l'exception de la sous-commission de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine pour laquelle seuls les experts sont validés.

3. Délégation Haut Niveau

a. Point général

Carole FORCE :

- Propose une modification des dispositions financières pour la saison 2022-2023 (voir l'annexe 15)

Validation du Bureau Fédéral

- Propose des modifications règlementaires concernant l'attribution des places en Coupe d'Europe applicables pour la saison 2023-2024 uniquement (voir la suite de l'annexe 15)

Validation du Bureau Fédéral

- Propose une définition de la « joueuse majeure » (voir la suite de l'annexe 15)

Validation du Bureau Fédéral

- Propose des solutions et dérogations possible en cas de retour d'une joueuse après 8 journées sans autorisation à participer

Validation du Bureau Fédéral

- Proposition de modification de la Charte des tenues LFB

Validation du Bureau Fédéral

- Période exceptionnelle d'autorisation à participer LFB

Validation du Bureau Fédéral

Carole FORCE :

- Bourges a obtenu l'organisation du Final 4 de l'Eurocoupe pour laquelle elle était qualifiée. C'est plutôt bien pour le club et la visibilité du basket féminin de haut niveau sur notre territoire.
Elle souligne la belle réussite de Bourges vainqueur d'une Coupe d'Europe pour la 6^{ème} fois de son histoire.
Elle remercie la Fédération et les équipes pour la retransmission du match sur Sport en France.
- Demain se tiendra l'Assemblée Générale de la LFB
- La première phase du Championnat de LF2 est terminée, les clubs de Nantes Rezé et la Glacière vont descendre. Avant la fusion il y avait 2 clubs de haut niveau féminin à Nantes, maintenant le club est en NF1. Elle regrette cette situation.

b. Règles de participation en NM1

Carole FORCE : point sur l'avancement du Championnat de NM1 (voir la suite de l'annexe 15).

Alain SALMON propose ensuite l'instauration d'un joker médical en NM1 (voir la suite de l'annexe 15 et 16)

Validation du Bureau Fédéral

4. Délégation Pratiques Fédérales

a. Commission Fédérale 5x5

i. Fin de Saison 2021-2022 – Cas COVID 19

Alain SALMON présente les modalités de classement et le déroulement des phases finales et des Finales de Coupes de France en cas d'empêchement d'une équipe pour la fin de saison 2021-2022 (voir l'annexe 17).

Validation du Bureau Fédéral

ii. Modifications règlementaires (Saison 2022-2023)

Alain SALMON : propositions de modifications règlementaires applicables dès la saison 2022-2023 (voir l'annexe 18)

- Article 14.1 des règlements généraux concernant les rencontres remises

- Article 25 des règlements généraux concernant les frais des officiels

- Dispositions financières

iii. Modifications règlementaires Championnats de France U15 Elite et U18 Elite (Saison 2022-2023)

Alain SALMON présente un bilan des championnats de France U18 Elite ainsi que des grandes disparités de niveaux qui ont été constatées entre les équipes en Nationale Féminine U18 Elite et préconise des évolutions en lien avec la DTBN (voir l'annexe 19).

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral valide les évolutions sur le Championnat de France Nationale Féminine U18 Elite. Cependant, une séance de travail avec les Ligues Régionales doit avoir lieu

Alain SALMON indique qu'un groupe de travail a été mis en place sur les Championnats de France U15 Elite afin de mener une réflexion qui a porté essentiellement sur l'attribution des places par Ligue Régionale (durée d'attribution, critères, etc.), plutôt que sur les formules de championnat. Le Bureau Fédéral préfère la 2^{ème} proposition consistant à attribuer le nombre de places par Ligue Régionale pour 2 saisons.

b. Commission Fédérale Vivre Ensemble

i. Commissions Mixtes FFBB/FFSA et FFBB/FFH

Frédérique PRUD'HOMME présente les propositions émanant du travail des commissions mixtes FFBB/FFSA et FFBB/FFH :

- Mise en place d'une enquête nationale conjointe aux 3 fédérations pour la réalisation d'un état des lieux et des formes de basket accessibles aux personnes en situation de handicap.
- Travail sur la communication avec la revue fédérale, la désignation d'un interlocuteur pour faciliter la diffusion des informations entre les fédérations, la réalisation d'un clip fédérateur autour d'une passion commune avec les joueurs des équipes FFSA/FFH/FFBB
- La formation des cadres par la mise à disposition d'Unité Capitalisable en E-learning.
- La détection et l'orientation pour faciliter l'accès des joueurs aux équipes FFH et FFSA pour des personnes licenciées à la FFBB.

Jean-Pierre SIUTAT : nous nous sommes engagés par convention à relayer leurs messages et leurs dates clefs, nous le ferons. Nous les aiderons à monter en puissance et les intégrerons à notre stratégie de communication.

Le recrutement des joueurs et joueuses est pour eux un vrai sujet, nous les aiderons du mieux possible en communiquant auprès de nos clubs.

Il y a là sur ce dossier des choses qui sont typiquement finançables par du mécénat.

ii. Labels VxE

Frédérique PRUD'HOMME présente les attributions de labels VxE (voir l'annexe 21).

Une analyse de l'évolution des labels sur les dernières années sera présentée lors du Comité Directeur.

Le groupe de travail Esport a été constitué et tiendra prochainement sa première réunion. Elle tiendra le Bureau Fédéral informé de l'avancée des travaux.

Agnès FAUCHARD : les inscriptions pour les Forums du MiniBasket ont été ouvertes.

5. Délégation Formation & Emploi

a. Plan Officiels 2024

Jean-Pierre HUNCKLER présente une simulation des frais d'engagements dans lesquels a été incluse une somme de 10€/ équipe de jeune et 15€/équipe sénior en lieu et place du règlement d'1€ par match comme cela était proposé afin de financer un fonds de développement de l'arbitrage.

Une discussion s'engage.

Arnaud PETITBOULANGER apporte des précisions :

- Les frais d'engagements pour les clubs augmenteront mais ces derniers n'auront plus à payer les stages d'arbitres. De plus, ici les frais de formation de l'ensemble des arbitres étant répartis sur l'ensemble des équipes, celles qui en forment le plus seront gagnantes.
- La CFO ne gère pas la formation des arbitres des clubs professionnels, ceux-ci n'ont donc pas été inclus à ce stade dans le dispositif

Le Bureau Fédéral souhaite que ce sujet soit débattu en Comité Directeur. Il souhaite également

- Que les divisions professionnelles soient intégrées au dispositif
- Faire baisser, voire annuler, cette contribution pour les championnats de jeunes qui subissent la hausse la plus significative
- Que cette augmentation de frais d'engagements soit étalée sur 2 ans
- Qu'une pédagogie soit mise en œuvre sur ce sujet.

b. Statut du technicien – Evolutions

Bernard MAHIEUX propose des évolutions concernant le Statut du Technicien pour la saison 2022-2023 (voir l'annexe 10 présentée le samedi 9 avril – diapos 6 à 15).

Validation du Bureau Fédéral

Concernant la LF2, le Bureau Fédéral acte que le DEPB soit demandé, avec une dérogation possible pendant 1 an.

Carole FORCE : un groupe de travail sur la structuration des clubs est en place, or il s'agit là d'un élément structurant, cela devrait être intégré à une réflexion plus globale.

Ces points seront présentés au Comité Directeur pour validation.

6. Questions diverses

Paul MERLIOT : Nicolas MAESTRE a été désigné sur la finale de l'Eurocoupe FIBA.

Jean-Pierre SIUTAT a été alerté sur une éventuelle fraude aux licences d'un club avec près de 140 licenciés de MiniBasket après le 1^{er} avril ainsi qu'un autre club qui lui aurait pris 40 à 50 licences. Il demande que des investigations soient menées et qu'en fonction, des suites soient données.

Prochain Bureau Fédéral le vendredi 13 mai 2022.